

Sûr, tout simplement

IncaMail

Mode d’emploi du service IncaMail

Version: V.0102
Date: 02.11.2011
Auteur: Roger Sutter, Product Manager IncaMail

Table des matières

1 Introduction 3
1.1 Autres informations 3
2 IncaMail 3
2.1 Modes d'expédition sous IncaMail 3
3 Mode d'emploi 4
3.1 Expédition 4
3.1.1 Confirmation 5
3.2 Réception 6
3.2.1 Courrier électronique confidentiel 6
3.2.2 Recommandé Swiss Post 6
3.3 Compte en ligne 8
4 Votre destinataire 9

1 Introduction

Le mode d'emploi s'adresse aux utilisateurs des entreprises rattachées au service IncaMail.

Pour pouvoir utiliser le service IncaMail, une connexion unique au serveur IncaMail est nécessaire (Domain Integration). Cette connexion et les Mail Client Addins mis à disposition gratuitement par IncaMail permettent d'envoyer et de recevoir directement des communications électroniques à partir du Mail Client existant. Vous trouverez des informations sous www.incamail.ch/fr/service.

1.1 Autres informations

Recommandé eGov	Le mode d'emploi du recommandé eGov n'est utilisé qu'en relation avec la communication électronique avec les autorités suisses. Ce mode d'expédition ne fait pas partie de ce mode d'emploi. Vous trouverez des informations complémentaires sur ce mode d'expédition dans le mode d'emploi eGov ou sous www.incamail.ch/fr/swissegov
Support	Veuillez vous adresser à votre organisation de support informatique
Autres modes d'emploi	www.incamail.ch/fr/downloads

2 IncaMail

IncaMail est la plateforme de la Poste Suisse pour une communication sécurisée et démontrable par courrier électronique.

Vous trouverez des informations sur IncaMail sous www.post.ch/incamail.

2.1 Modes d'expédition sous IncaMail

Les modes d'expédition suivants sont disponibles:

Mode d'expédition	**Descriptif**
Courrier électronique confidentiel	Transmission cryptée au destinataire Enregistrement unique requis de la part du destinataire (au moins la vérification du courrier électronique)
Recommandé Swiss Post	Transmission cryptée au destinataire Enregistrement unique requis de la part du destinataire (au moins la vérification du courrier électronique et de l'adresse de domicile) Délai limité de retrait de 7 jours (ensuite, l'envoi est considéré comme « échu ») L'expéditeur reçoit une quittance d'expédition et de réception sous la forme de PDF signés Le destinataire doit accepter ou refuser explicitement le message



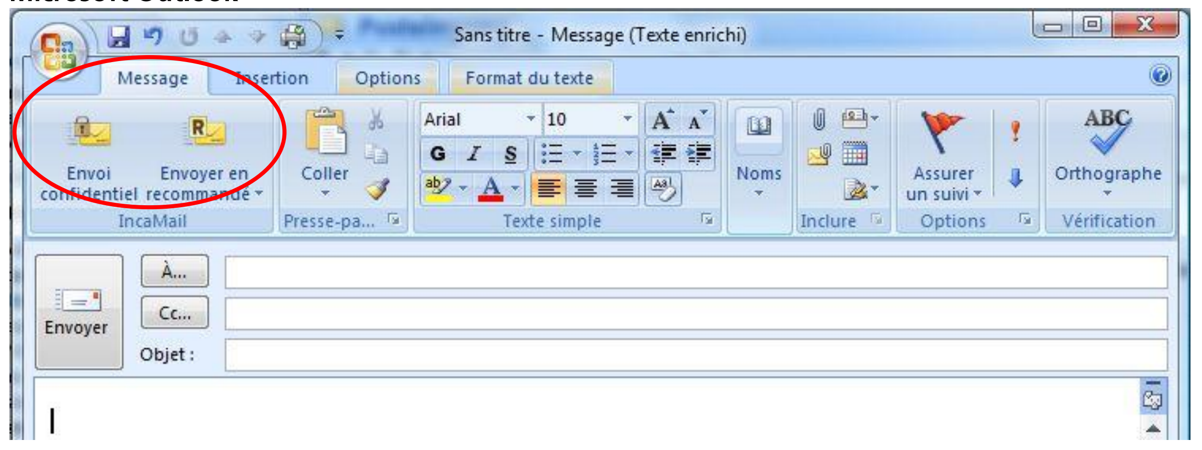
3 Mode d’emploi

3.1 Expédition

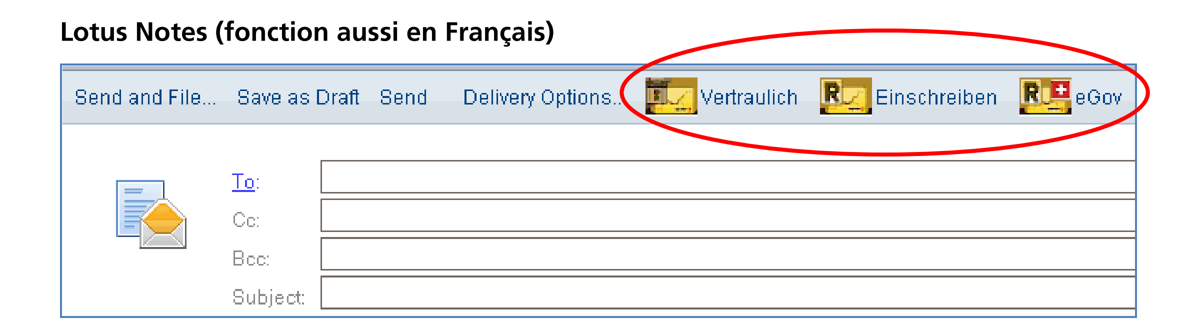
Rédigez directement le message dans votre Mail Client et annexez des fichiers le cas échéant. Si vous souhaitez expédier le message sous forme sécurisée par IncaMail, cliquez sur le mode d’expédition correspondant et le courrier électronique sera expédié directement.

Veuillez noter que les courriers électroniques à un destinataire interne ne peuvent généralement pas être expédiés par IncaMail et qu’ils parviennent au destinataire en tant que courrier électronique normal. Toutefois, les courriers électroniques internes sont généralement protégés contre l’extérieur. Si vous souhaitez quand même expédier un message IncaMail à un destinataire interne, vous pouvez utiliser le compte en ligne (voir le chapitre 3.3) pour effectuer l’envoi.

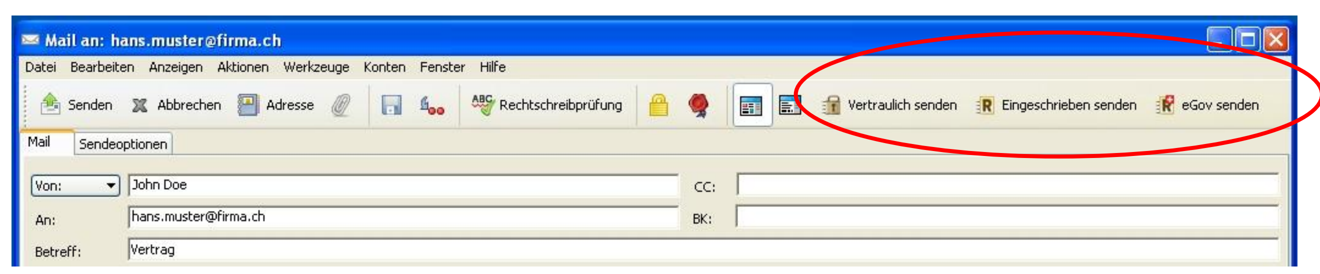
Microsoft Outlook

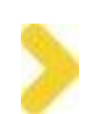


Lotus Notes (fonction aussi en Français)



Groupwise (fonction aussi en Français)

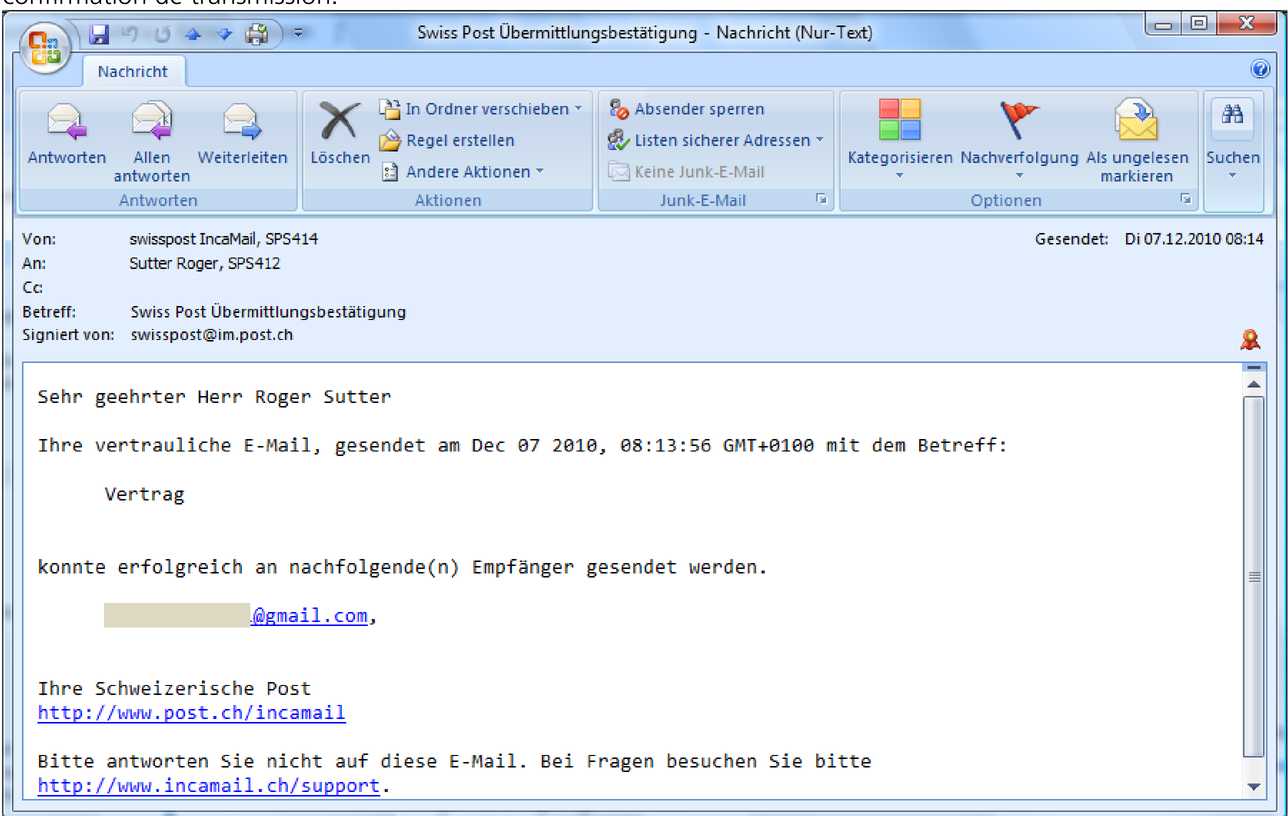




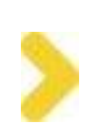
3.1.1 Confirmation

Vous recevez une confirmation en fonction du mode d'expédition.

Courrier électronique confidentiel
Dès que le courrier électronique est prêt à être lu dans la boîte aux lettres du destinataire, vous recevez une confirmation de transmission.



Recommandé Swiss Post
Dès que le message sera parvenu sur la plateforme IncaMail, vous recevrez une quittance d'expédition sous la forme d'un PDF signé. La quittance contient les indications d'expédition, les destinataires avec le statut et l'énumération des fichiers annexés. Elle est par ailleurs signée et timbrée sous forme numérique par la Poste à des fins de sécurité et de preuve.
Dès que le message a été retiré resp. refusé par tous les destinataires ou si le délai de retrait est parvenu à expiration, vous recevrez, en tant qu'expéditeur, une quittance de réception. Celle-ci présente la même forme que la quittance d'expédition, sauf que le statut du destinataire et l'heure de réception auront changé.



Quittance d'expédition

IncaMail

Quittance d'expédition

Expéditeur roger.sutter@swisssign.com	Identification SuisseID
Date d'expédition Nov 22 2010, 09:56:33 GMT+0100	Objet texte
Type d'expédition Recommandé eGov	Numéro de message 1290416215.0.272214213459851@incamail.ch

Destinataire	Identification	Statut	Date
roger.sutter@swisssign.com	SuisseID	Reçu	Nov 22 2010, 09:56:33 GMT+0100

Courrier électronique original

Fichiers (nom, type, taille en bytes, valeur Hash)

IncaMail

L'exactitude de cette quittance atteste:

La Poste Suisse

Date: 22.11.2010 08:56:58 UTC

Powered by swisssign

© 2010 Swiss Post

www.incamail.ch

Quittance de réception



IncaMail

Quittance de réception

Expéditeur roger.sutter@swisssign.com	Identification SuisseID
Date d'expédition Nov 19 2010, 11:27:04 GMT+0100	Objet
Type d'expédition Recommandé eGov	Numéro de message 1290162446.0.713955153784813@incamail.ch

Destinataire	Identification	Statut	Date
roger.sutter@swisssign.com	SuisseID	Accepté	Nov 19 2010, 11:32:59 GMT+0100

Courrier électronique original

Fichiers (nom, type, taille en bytes, valeur Hash)

IncaMail

L'exactitude de cette quittance atteste:

La Poste Suisse

Date: 19.11.2010 10:33:22 UTC

Powered by swisssign

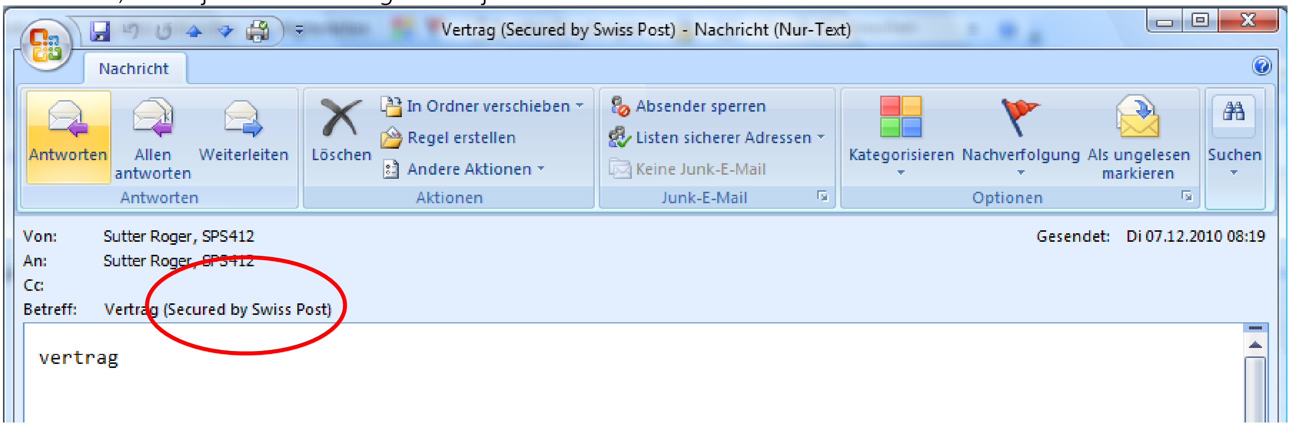
© 2010 Swiss Post

www.incamail.ch

3.2 Réception

3.2.1 Courrier électronique confidentiel

Les courriers électroniques confidentiels sont transmis directement par IncaMail à votre infrastructure de Mail via la ligne cryptée. En tant qu'utilisateur, vous recevez un courrier électronique normal dans votre boîte de réception. Pour que vous sachiez qu'il s'agit d'un courrier électronique confidentiel, la mention «(Secured by Swiss Post)» est ajoutée dans la ligne d'objet.

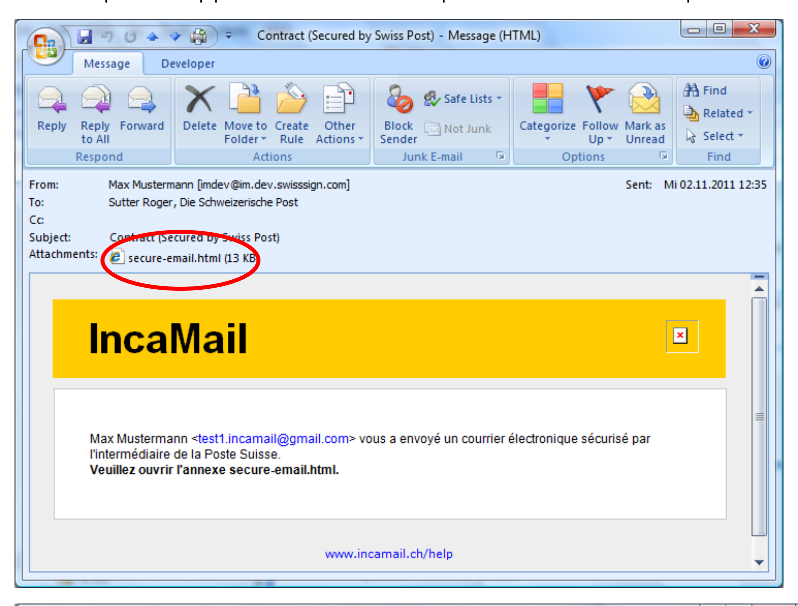


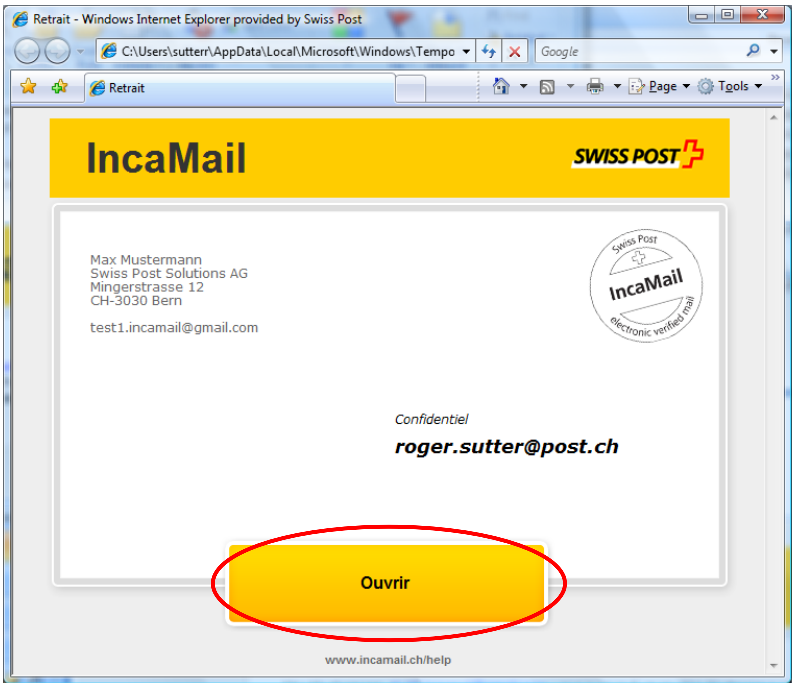
3.2.2 Recommandé Swiss Post

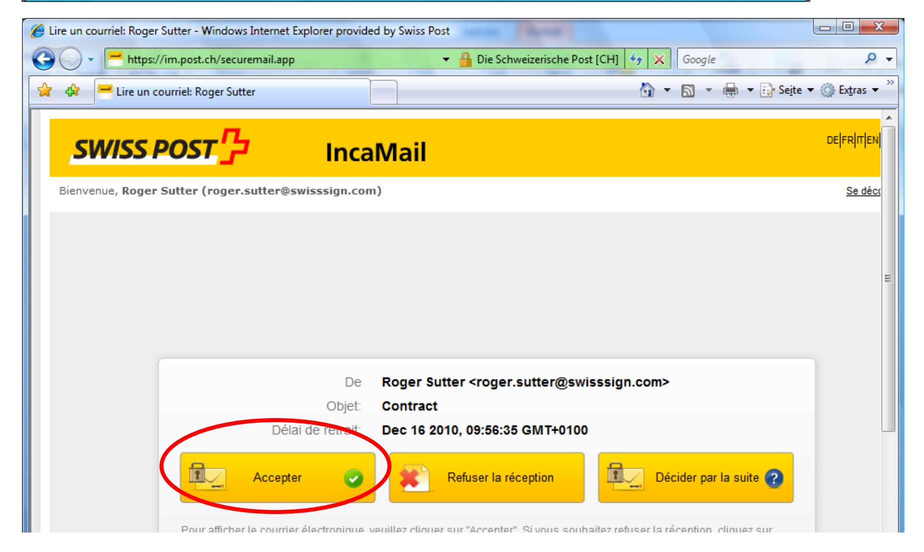
Les recommandés Swiss Post doivent être acceptés explicitement par le destinataire avant leur lecture, de sorte que la quittance de réception puisse être émise en toute fiabilité. C'est pour cette raison que vous recevez toujours en premier lieu le recommandé Swiss Post en tant que pièce annexée cryptée à l'aide de la technologie SAFE (Secure Attached File Encryption). Après la première ouverture du message, celui-ci peut être remis en tant



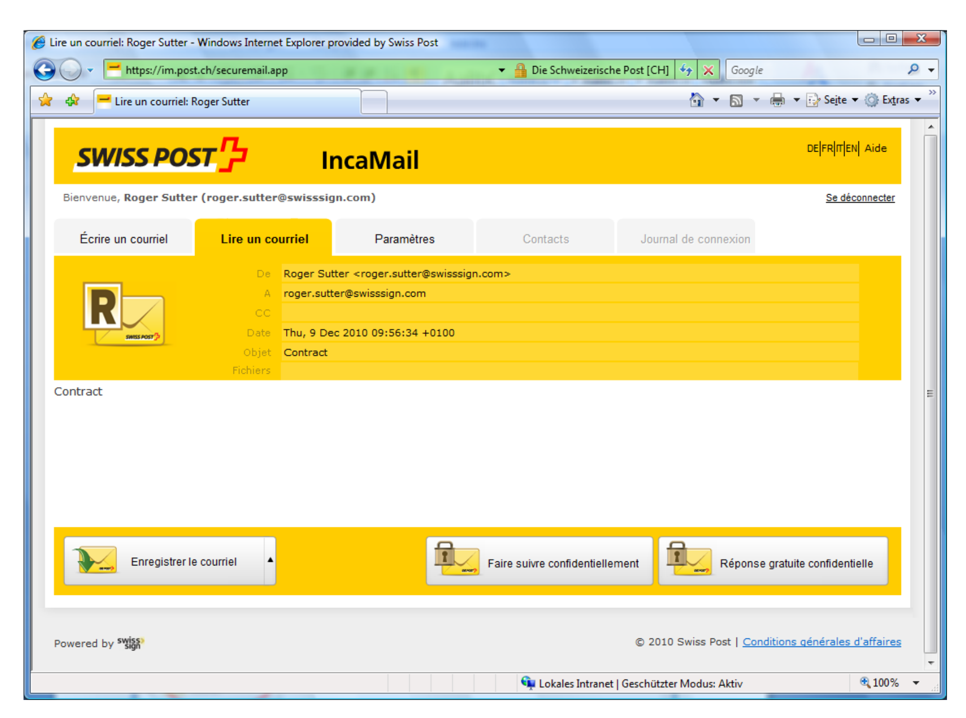
que courrier électronique normal via une liaison sécurisée. Vous pouvez ouvrir les recommandés Swiss Post sans mot de passe supplémentaire. Les étapes suivantes sont requises à cet effet.



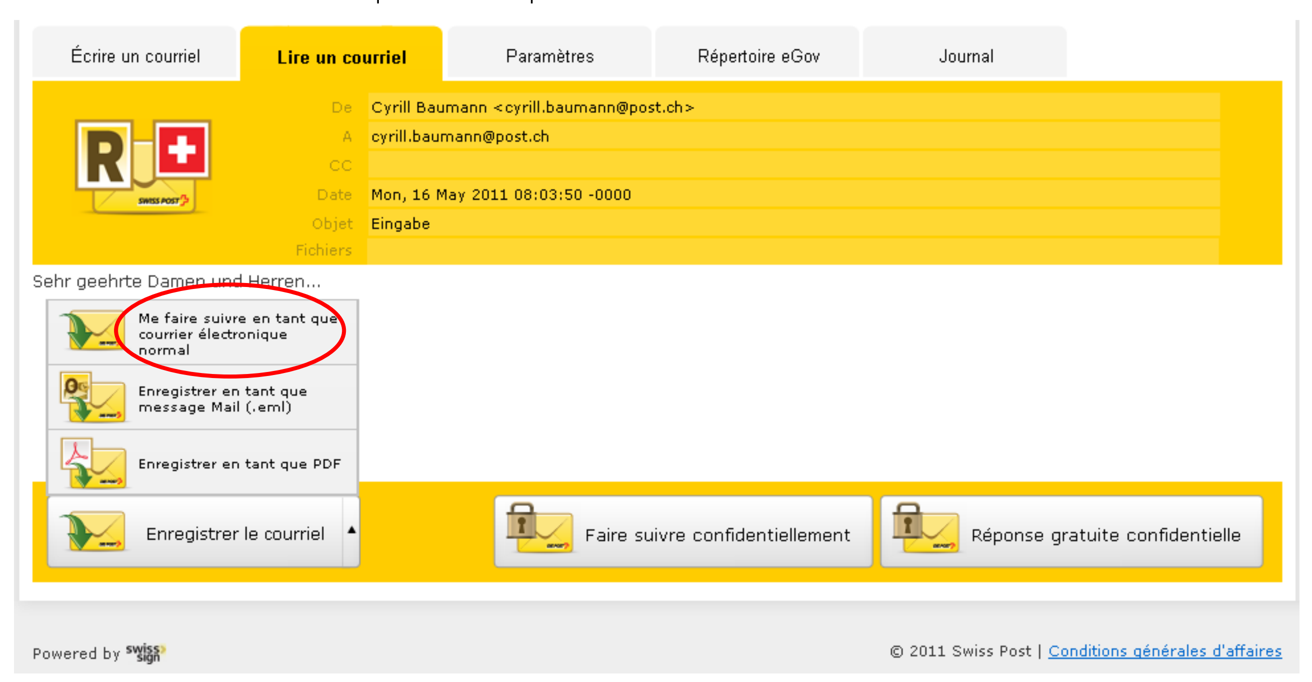








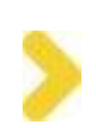
Si vous souhaitez enregistrer ou faire suivre le courrier électronique ou y répondre, il est recommandé de vous faire remettre le courrier électronique en tant que courriel normal. Vous recevrez ainsi le courrier électronique normal dans votre boîte de réception. Voir la procédure suivante.



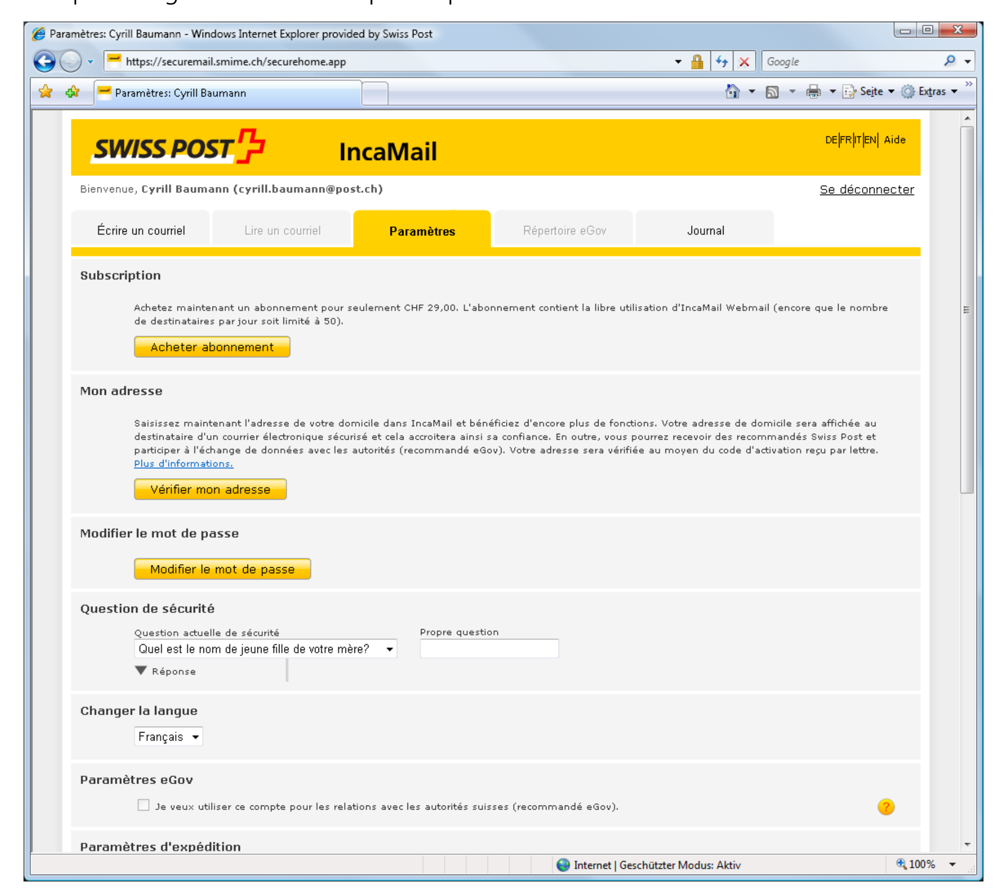
3.3 Compte en ligne

Le service IncaMail peut être utilisé par principe sans compte en ligne. Sur demande, un compte en ligne vous est cependant mis à disposition, celui-ci contenant les fonctions suivantes:

- Expédition en ligne de messages IncaMail
- Gestion de différents paramètres tels que:
  - Langue des téléchargements, des quittances, etc.
  - Réglages propres à l’expédition
  - Boîte aux lettres virtuelle



Pour disposer d'un accès à votre compte en ligne, vous devez vous inscrire une seule fois avec votre adresse professionnelle de courrier électronique sous https://im.post.ch. Vous avez ensuite accès en permanence à votre compte en ligne via le mot de passe que vous aurez choisi.



4 Votre destinataire

Si votre destinataire utilise également le service IncaMail, il recevra les messages IncaMail comme vous.

Les autres destinataires recevront les courriers électroniques directement dans leur boîte de réception correspondante en tant qu'annexe cryptée via la technologie SAFE. Si votre destinataire est déjà inscrit à IncaMail Webmail, il lui sera demandé de s'identifier lors de l'ouverture du courrier électronique; dans le cas contraire, il sera prié de suivre le processus unique d'inscription.

Lorsque le destinataire souhaite ouvrir pour la première fois le courrier électronique confidentiel, il doit s'inscrire et saisir l'adresse de courrier électronique. Celle-ci sera contrôlée par le biais de l'expédition d'un code d'activation par courrier électronique. C'est seulement après la saisie de ce code d'activation qu'il pourra lire le courrier électronique confidentiel. Si le destinataire souhaite ouvrir un recommandé Swiss Post, il doit saisir en plus son adresse de domicile lors de l'inscription. Il recevra ensuite un code d'activation à l'aide d'une lettre expédiée à l'adresse indiquée. C'est seulement après la saisie réussie du code qu'il pourra lire le recommandé Swiss Post.

Si le destinataire s'inscrit avec une SuisseID, les vérifications ne sont pas nécessaires.

L'inscription, la réception et la réponse unique à un message IncaMail sont gratuites.

Vous trouverez plus d'informations sur l'utilisation via IncaMail Webmail dans l'aide en ligne: www.incamail.ch/fr/help.

Il peut être utile d'informer au préalable les partenaires réguliers de communication de l'utilisation d'IncaMail et de les prier de s'inscrire une seule fois et gratuitement.

